



## Retour sur un événement 100% digital La responsabilité sociétale et environnementale, un levier d'attractivité pour les entreprises et les territoires

Le 6 janvier dernier, plus de 70 membres du Club de l'Attractivité se sont réunis autour d'écrans interposés – crise sanitaire oblige. Entreprises, associations, collectivités, de territoires urbains ou ruraux étaient au rendez-vous pour échanger et partager leurs expériences sur un sujet questionnant chaque organisation : **la responsabilité sociétale et environnementale, un levier d'attractivité pour les entreprises et les territoires.**

Des invités aux horizons diverses ont participé aux débats de ce webinaire :



**Camille Chamard**  
Directeur de l'IAE  
de Pau-Bayonne



**Béatrice Eastham**  
Fondatrice du cabinet  
Green Événements



**Gérard Blanchard**  
VP Enseignement  
Supérieur et Recherche  
au Conseil Régional de  
Nouvelle-Aquitaine ;  
VP en charge du pilotage  
du projet La Rochelle  
Territoire Zéro Carbone  
à la Com. d'Agglo. de la  
Rochelle



**Antoine Profit**  
Chef de service Economie  
circulaire-déchets à la  
Région Nouvelle-Aquitaine



**Sandrine Gobessi**  
Directrice régionale  
Gironde / Charente  
/ Charente-Maritime  
ADECCO

### Ouverture par Camille Chamard La Covid-19, un accélérateur de mutations en matière de RSE

La crise sanitaire que nous traversons actuellement bouleverse nos habitudes et nos certitudes. Chaque organisation est confrontée à des difficultés nouvelles. Aussi brutale qu'imprévisible, la pandémie a évidemment des impacts sans précédent.

Pour autant, aussi complexe soit-elle, la crise de la Covid-19 - cette « révolution improvisée » comme la décrit Camille Chamard – a été un **important accélérateur de mutations sans précédent.**

Entreprises, territoires, associations, chaque organisation est amenée à repenser ses modèles. Dans ce contexte, les préoccupations de la RSE et plus particulièrement les sept questions centrales définies par la norme ISO 26000 ont démontré toute leur pertinence :

« La RSE peut être définie comme la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société »

- > **La gouvernance des organisations** et l'accélération des prises de décision
- > **Les droits de l'homme** avec la question de la liberté de circulation
- > **Les relations et conditions de travail** avec l'affirmation des modes collaboratif
- > **L'environnement** avec une prise de conscience sur l'impact des activités
- > **La loyauté des pratiques** et la question de la transparence au cœur des sujets
- > **Les questions relatives aux consommateurs** et l'évolution des comportements individuels et collectifs
- > **Les communautés et le développement local** avec l'importance des circuits courts et de l'économie circulaire.

« La pandémie est une opportunité pour les territoires et les entreprises de se ré-inviter durablement »

## Attractivité et éco-responsabilité, des enjeux croisés

À la lumière des débats menés, l'attractivité est une notion complète et complexe ; un agrégat de facteurs endogènes et exogènes. Les propos de Sandrine Gobessi le démontrent : la directrice régionale d'ADECCO définit les critères d'attractivité autour de **4 notions clés que sont l'emploi, l'habitat, l'environnement et la sécurité.**

Autant de notions qui se retrouvent dans les trois dimensions de la RSE : **la dimension sociale, la dimension économique et la dimension environnementale.**

Un sondage mené auprès des participants à ce webinaire a permis de montrer la prise de conscience et l'importance que joue la RSE au sein de structures variées >>

### SONDAGE

**Avez-vous initié une démarche RSE pour votre entreprise, votre association ou votre territoire ?**

33 répondants

**Oui à 67 %** | **Non à 33 %**

**Quel est le volet prioritaire pour vous ?**

36 répondants

**Environnemental à 53 %**

Social à 25 %

Economique à 22 %

Qu'il soit question de mettre en place ou de consolider une démarche RSE, au sein d'une entreprise, d'un territoire ou d'une association, le constat est unanime : **la RSE est un défi quotidien qui s'inscrit dans un processus d'amélioration continu.**

Ce processus s'accompagne d'une méthodologie précise, permettant de relier le pourquoi au comment :

- 1 - Analyse et audit de l'environnement** de la structure par le dialogue avec les parties-prenantes, l'étude de l'histoire de l'entreprise, etc.
- 2 - Identification des enjeux prioritaires en matière d'écoresponsabilité** en définissant les attentes et impacts qu'une structure peut et veut jouer sur son environnement. Cette étape, indispensable, va permettre de définir les indicateurs de suivi à mettre en place.
- 3 - Mise en œuvre d'un plan d'actions** avec la définition d'actions concrètes pouvant être réalisées en accord avec des moyens définis.
- 4 - Évaluation et suivi** des indicateurs en accord avec le plan d'actions.

*« L'un des principaux enjeux de la RSE en matière d'attractivité est de passer d'un objectif abstrait à des actions très concrètes. »*

La mise en place d'une telle stratégie amène donc chaque acteur à faire un véritable travail d'introspection sur soi et d'analyse de son environnement. Selon Béatrice Eastham, dirigeante du cabinet Green Evénements, 9 mois sont nécessaires pour mettre en place une démarche de RSE.

Une notion de temps qui est bien souvent évoquée comme un frein par les structures ; constat confirmé par certains des participants à ce webinaire. D'autres freins peuvent également être identifiés, et notamment : la jeunesse des entreprises, la taille des structures jugée trop petite, mais aussi la méconnaissance du sujet ... Afin de faire face à ces éventuels freins, Béatrice Eastham rappelle que les budgets de formation peuvent être utilisés pour accompagner la mise en place d'une telle démarche.

**À l'heure où la crise sanitaire bouleverse bon nombre de certitudes, où les rapports sociaux et les modèles économiques sont plus que jamais challengés, certains acteurs transforment cette période en opportunité pour de prendre le temps de se questionner sur ses impacts en matière d'écoresponsabilité.**

Ces contributions sont fondamentales et aujourd'hui plus que jamais les notions d'**hospitalité, de qualité de vie, d'actions collectives et du sens porté dans chaque projet deviennent des priorités absolues**, croisant les enjeux de la RSE et de l'attractivité des territoires et des entreprises.

#### Pour en savoir plus

Référentiel du label et ressources de bonnes pratiques

<https://certification.afnor.org/developpement-durable-rse/label-engage-rse>

## Engager une démarche RSE, des outils et des initiatives porteuses

Nous le disions : engager une démarche de RSE vise à passer d'une logique de théorie à des actions concrètes en mode projet. En la matière, **les initiatives et projets sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine sont nombreux et concernent toutes les dimensions de la RSE.**

Transition énergétique et écologique, insertion économique et sociale, tourisme et événement écoresponsable ... tour d'horizon de quelques démarches RSE qui constituent de puissants leviers d'attractivité sur le territoire.

### NOVAQ

#### Un événement écoresponsable

NOVAQ, l'occasion de rappeler que ce webinaire devait initialement s'inscrire dans le programme de l'édition 2020 du Salon de l'Innovation. L'occasion également d'aborder la norme ISO 20-121, avec Béatrice Eastham. **ISO 20-121 est une norme internationale qui vise à inscrire l'organisation d'un événement dans une logique de développement durable.**

Dans le champ de l'événementiel et du tourisme responsable, une autre initiative a vu le jour au Sommet du G7 2019 : le **label « Destination Internationale Responsable »**. Destiné aux territoires ce label regroupe 24 mesures autour de 7 enjeux pour encadrer le tourisme responsable en France.



Pour en savoir plus

<https://www.novaq.fr/novaq-un-evenement-eco-responsable/>  
<https://www.iso.org/fr/iso-20121-sustainable-events.html>  
<https://destination-responsable.com/>  
<https://www.green-evenements.com/>

### Neo Terra

#### La feuille de route de la transition énergétique et écologique en Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine est une des régions les plus impactées par le changement climatique. Face à ce constat, la Région est engagée depuis 2010 dans une démarche de transition ambitieuse.

**Adoptée en juillet 2019, la feuille de route Neo Terra a défini 11 ambitions pour passer du diagnostic à l'action.** La logique est « d'accompagner plus que de punir » comme le souligne Antoine Profit, Chef de service Economie circulaire-déchets à la Région Nouvelle-Aquitaine. Depuis son lancement, 42 dossiers ont porté les couleurs la marque Neo Terra et 41 entreprises ont déjà obtenu une labellisation RSE.

**Initiatives locales, créations d'emplois, développement d'actions volontaristes, implication et sensibilisation citoyenne ... autant de préoccupations de Neo Terra qui concourent à l'attractivité de la Région et de ses entreprises.**



Pour en savoir plus

<https://www.neo-terra.fr/>

## La Rochelle Territoire Zéro Carbone

### Objectif neutralité carbone

Projet territorial inédit à l'échelle des 28 communes de l'agglomération Rochelaise, La Rochelle Territoire Zéro Carbone est un projet porté par cinq entités fondatrices et plus de 130 organismes impliqués.

Un projet né d'un appel à projets baptisé « Territoires d'innovations », pour lequel La Rochelle a fait partie des 24 territoires retenus sur 110 projets proposés.

**Il s'inscrit dans le cadre d'une démarche collective avec plus de 80 actions identifiées à l'échelle du territoire**, comme le précise Gérard Blanchard, Vice-Président en charge du pilotage du projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone à la Communauté d'Agglomération de la Rochelle.

**Amorcé en 2020, il vise d'ici 2030 la réduction de 30% des émissions de gaz à effet de serre.** Mobilité, énergies renouvelables, rénovation du bâti, économie circulaire, captation du carbone par les milieux naturels, les défis sont nombreux pour ce défi énergétique qui n'est plus une option !



Pour en savoir plus  
<https://www.larochelle-zero carbone.fr/>

## ADECCO

### Agir et innover pour l'emploi

**Quel est le premier facteur pour un citoyen qui souhaite s'installer en Région Nouvelle-Aquitaine ou pour une entreprise qui souhaite y implanter son activité ?**

Cette question, point de départ de l'intervention de Sandrine Gobessi, Directrice régionale ADECCO, trouve sa réponse dans l'emploi.

**Dans ce contexte, la RSE occupe une place prépondérante dans la stratégie marque-employeur du groupe, dans sa dimension sociale et économique.** C'est pour sécuriser les parcours, développer les compétences mais aussi répondre aux préoccupations des entreprises qu'ADECCO développe au quotidien des solutions innovations en matière d'employabilité.

À ce titre, le groupe a notamment mis en place le CDI intérimaire, qui permet à des candidats de devenir salariés d'ADECCO avec un CDI de droit commun, en travaillant avec des lettres de mission pour les entreprises clientes. **En matière de RSE, il est également question d'encourager la formation, l'inclusion des publics éloignés de l'emploi et l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi.**



Pour en savoir plus  
<https://www.adecco.fr/entreprise/entreprise-interim/cdi-interimaire/>

**Vous souhaitez vous inscrire au Club de l'attractivité ?**

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/grands-projets/club-de-lattractivite#gref>